

assez longue discussion, il a décidé de vous offrir une aide de cinq cents piastres, en n'exigeant que trente exemplaires de votre ouvrage. Ces trente exemplaires seront envoyés par nous aux législatures des différents États de l'Union, ce qui servira à faire connaître votre travail. On s'est accordé à faire les plus grands éloges de votre livre ; et la raison qu'on a donnée pour ne pas accorder plus, c'est que l'état des finances ne le permettait pas.

Aussitôt que le rapport du Comité aura reçu la sanction de la Chambre, vous recevrez une communication officielle à cet effet.

Tout à vous

A. G.-Lajoie.

C'est ainsi que le remplacement du ministère Cartier-McDonald par le ministère McDonald-Sicotte, du gouvernement conservateur par le gouvernement libéral, servit fort bien les intérêts de la science en notre pays, et surtout ceux de l'abbé Provancher. Sans les événements politiques qui étaient survenus, notre auteur aurait dû probablement se contenter d'une subvention de \$600, au plus, pour la publication de sa *Flore*. N'ayant reçu que la moitié de cette somme sur laquelle il avait eu sujet de compter, il osa demander au nouveau gouvernement le vote du plein montant de la subvention que le ministère conservateur lui avait d'abord accordée. Il croyait sans doute que le meilleur moyen d'obtenir trois cents piastres, c'était d'en demander six cents ! Et sa stupéfaction dut être grande, quand il vit qu'on avait consenti à lui en accorder jusqu'à cinq cents, et d'une façon beaucoup moins onéreuse, puisqu'il n'avait à donner en échange que trente exemplaires de son livre. En définitive, il avait remis au gouvernement 180 exemplaires, en tout, de la *Flore canadienne*, et il en reçut \$800. Cela représentait à peu près les dépenses d'impression de l'ouvrage, et l'on doit reconnaître que le gouvernement du Canada a favorisé d'une aide raisonnable la publication du premier ouvrage consacré aux plantes canadiennes.

(A suivre.)

V.-A. H.